

## Règlement intérieur

### Visites et sorties

- Les visites et les sorties doivent être convenues avec le/la gestionnaire de cas.
- Les heures de visite sont le samedi et le dimanche de 12h30 à 17h00. Les visites doivent avoir lieu dans la zone publique de la clinique.
- Les visiteur•se•s qui sont sous l'influence de substances psychoactives ou qui étaient patient•e à la clinique Selhofen il y a moins d'un an ne peuvent pas être reçu•e•s.
- Immédiatement avant et après chaque sortie, les patient•e•s doivent se s'annoncer auprès du service de soins.

### Participation au programme thérapeutique

- Une participation ponctuelle et contraignante au programme thérapeutique est attendue:
  - à l'admission: participation obligatoire à la réunion du matin et à la rétrospective du jour
  - après la remise du programme personnel de la semaine: participation obligatoire au programme thérapeutique individuel
- Une feuille d'information avec les horaires importants de la journée se trouve dans le dossier des documents à la chambre des patient•e•s.

### Rendez-vous

- Les rendez-vous internes avec le/la médecin, le/la psychothérapeute et la personne de référence du service de soins, qui sont souhaités en plus du programme thérapeutique individuel, peuvent être annoncés auprès du service de soins.
- Les rendez-vous externes ne peuvent être fixés qu'après accord du/de la gestionnaire de cas.

### Alimentation

- Le déjeuner, le dîner et le souper sont pris à la salle à manger. Il est interdit de sortir de la nourriture en dehors ou de la ramener dans la chambre/le studio.
- Aucune nourriture ne peut être commandée par un service de livraison. Il est également interdit d'apporter des plats à emporter (pizza, kebab, etc.) à la clinique.

### Utilisation d'appareils électroniques

- Les smartphones/téléphones portables, ordinateurs portables, tablettes et téléviseurs peuvent être utilisés dans la chambre/le studio au volume ambiant; à l'extérieur de la chambre/du studio, ils ne peuvent être utilisés qu'avec des écouteurs.

- Aucune modification ne doit être apportée aux installations électroniques. En particulier, aucun câble ne doit être déplacé et aucun appareil privé ne doit être raccordé aux téléviseurs de la clinique. Les télécommandes personnelles ne doivent pas être utilisées.

### Contrôles

- Les bagages à l'entrée, les lettres, les colis ainsi que ce que les visiteur•se•s ou les patient•e•s apportent après une sortie sont inspectés par le personnel de la clinique pour détecter des substances interdites et des objets non autorisés.
- La clinique Selhofen travaille avec un approche axée sur l'abstinence. Des contrôles de substances (alcootest, échantillons d'urine (sous contrôle visuel), contrôles du corps, des vêtements et de la chambre) peuvent donc être ordonnés à tout moment.
- À l'admission, un alcootest et un échantillon d'urine doivent être remis. Seulement après cela, le traitement médicamenteux peut commencer. De plus, un contrôle corporel est effectué.

### Règlement d'accès

- Le bâtiment EMMEN8 (bâtiment principal) est librement accessible du lundi au vendredi de 08h00 à 16h30. En dehors de ces heures, un badge est nécessaire, que tou•te•s les patient•e•s reçoivent à leur entrée. Entre 22h00 et 06h00 la porte d'entrée principale ne peut être ouverte que par les gardes de nuit.
- Il est interdit de donner accès à la clinique à d'autres personnes avec le badge. Les visiteur•se•s doivent se présenter via la sonnette/téléphone à la réception.

### Commandes

Pour les commandes de colis avec l'adresse de livraison «Clinique Selhofen», une confirmation de commande doit être présentée à l'administration, indiquant que l'adresse de facturation est l'adresse privée du/de la patient•e. Les commandes pour lesquelles aucune confirmation de commande correspondante n'a été présentée à l'administration ne seront pas acceptées.

### Clause de non-responsabilité

- En cas d'accidents survenant pendant une activité non supervisée en sortie, la clinique Selhofen ne prend aucune responsabilité.

- Pour l'argent liquide, les objets de valeur et les effets personnels la clinique Selhofen décline toute responsabilité.

#### Protection des données

- Il est interdit de divulguer des données personnelles et des informations des patient•e•s à l'intérieur ou à l'extérieur de la clinique. Il n'est pas autorisé de prendre des photos ou des enregistrements sonores ou visuels des patient•e•s ou du personnel, de les traiter ultérieurement et/ou de les publier.
- La politique de confidentialité de la clinique Selhofen se trouve sur le site web à l'adresse [www.selhofen.ch/datenschutz](http://www.selhofen.ch/datenschutz).

#### Dommages matériels

La propriété de la clinique Selhofen (infrastructure, mobilier, etc.) doit être utilisée avec soin. En cas de dommages matériels, le•la responsable est personnellement responsable comme suit:

- Pour les petits dommages une somme forfaitaire de CHF 100.- sera facturée au•à la responsable.
- Pour les dommages importants, le montant réel des dommages sera facturé au•à la responsable.

Les dommages matériels comprennent également l'accumulation et jeter de la vaisselle et des couverts dans la chambre/studio, ainsi que le déclenchement intentionnel et/ou injustifié de l'alarme incendie.

#### Activités et comportements interdits

- Il est autorisé de fumer uniquement à l'extérieur des bâtiments pendant les périodes sans thérapie. Les entrées des bâtiments EMMEN6, EMMEN8, EMMEN8a et EMMEN14 doivent être dégagées.
- L'allumage de bougies est interdit dans les bâtiments et sur le site de la clinique pour des raisons de sécurité incendie.
- Les relations amoureuses et les contacts sexuels entre patient•e•s ainsi qu'entre patient•e•s et membres du personnel ne sont pas autorisés. Le non-respect de cette règle entraînent le licenciement.
- Les visites mutuelles entre les patient•e•s dans les chambres et les studios sont interdites.
- Les véhicules à moteur ne peuvent pas être conduits pendant le séjour à la clinique pour des raisons d'assurance.

#### Substances et objets interdits

- l'alcool et les boissons alcoolisées (y compris la bière sans alcool) ainsi que les cosmétiques, les produits de nettoyage et les aliments contenant de l'alcool

- amphétamines, cannabis (y compris les produits CBD), hallucinogènes, cocaïne, médicaments non prescrits et opiacés, tabac à priser, tabac à mâcher, snus
- suppléments nutritionnels (nourriture protéinée, etc.)
- consoles de jeux, stations PC, chaînes stéréo et amplificateurs électroniques, instruments de musique, armes/couteaux et animaux

#### Procédure de sortie

- Les retraits nécessitent une résiliation écrite au moyen du formulaire «Confirmation de sortie» (à obtenir auprès du service de soins).
- Le jour de la sortie, la chambre/le studio doit être complètement libéré jusqu' à 09h00 et le site de la clinique doit être quitté jusqu' à 12h00. Si la chambre/le studio doit être rangé par le personnel de la clinique, des frais de CHF 60.- seront facturés. Les objets personnels laissés seront éliminés 48 heures après la sortie. Les œuvres de l'atelier créatif laissées deviendront la propriété de la clinique Selhofen.

#### Raisons de renvoi immédiat

Les violations des règles suivantes entraînent un renvoi immédiat avec une suspension de réadmission individuelle:

- possession, consommation et distribution de substances illicites
- sortir du site de la clinique sans autorisation de sortie ou s'éloigner du groupe lors d'activités extérieures
- violence ou menace de violence contre des personnes ainsi que dommages matériels présumés
- fumer dans les bâtiments

Le non-respect du règlement intérieur et des instructions du personnel de la clinique entraîne un entretien de situation, au cours duquel les violations des règles sont discutées et des mesures sont prises.